

Au siège du conseil de Grand Lac, 1500 boulevard Lepic 73100 Aix-les-Bains

NOMS ET PRENOMS	Présents (X)	Absents excusés	Pouvoir donné à
1. Marie Claire BARBIER	X		
2. Brigitte BARLET	X		
3. Danièle BEAUX-SPEYSER	X		
4. Renaud BERETTI		X	
5. Michelle BRAUER	X		
6. Mariétou CAMPANELLA	X		
7. Claire COCHET	X		
8. Jacques CONVERT	X		
9. Gérard DILLENSCHNEIDER		X	
10. Marina FERRARI		X	
11. David GAILLARD		X	
12. Nathalie GAMAIN		X	
13. Bernard GELLOZ	X		
14. Pascale GLOUANNEC		X	
15. André GRANGER	X		
16. Alain HOTIER	X		
17. Antoine HUYNH	X		
18. Agron KALLABA	X		
19. Myriam MONANGE		X	
20. Christian MOUNIER		X	
21. Julie NOVELLI		X	Danièle BEAUX-SPEYSER
22. Colette PIGNIER	X		
23. Edouard SIMONIAN		X	
24. Jean-Marc VIAL		X	
25. Guy WARIN	X		

**Autres présents non votants :**

Marie **RENAUD**  
Muriel **BORRELY-DUBINI**  
Laurent **LAVAISSIERE**  
Olivier **VERDENAL**  
Aurore **FRAISSE**

Directrice du CIAS Grand Lac  
Assistante de Direction du CIAS Grand Lac  
Directeur général des services  
Directeur financier de Grand Lac  
Chargée de mission budgétaire du CIAS Grand Lac

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 15-03-2024

Un dossier de travail en tout point identique à celui transmis aux conseillers pour la tenue du conseil du 28 mars 2024 a été transmis le 15 mars 2024, ce dossier comprenant l'ordre du jour et les projets de délibérations, avec leurs annexes.

Aix-les-Bains, le 28 mars 2024

**Le Président,**  
Renaud BERETTI

**Secrétaire de Séance,**  
Brigitte BARLET



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télerecours citoyens" sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Accusé de réception en préfecture  
073-267303428-20240328-D10-DE  
Date de réception préfecture : 03/04/2024



Accusé de réception en préfecture  
073-267303428-20240328-D10-DE  
Date de réception préfecture : 03/04/2024

## DÉLIBÉRATION

N° : 26      Année : 2024

Exécutoire le : 03 AVR. 2024

Publiée/Notifiée le : 03 AVR. 2024

Visée le : 03 AVR. 2024

### FINANCES

#### Budget Annexe de l'EHPAD Les Fontanettes Vote de l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses 2024

*Vu l'instruction budgétaire M22 relative au cadre budgétaire applicable aux établissements et services sociaux et médico-sociaux publics,  
Vu l'article 58 de la loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement,  
Vu l'article 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif au vote d'un rapport d'orientation budgétaire dans le délai de deux mois précédent l'examen du budget,*

Madame la Vice-Présidente, après avoir rappelé le vote du rapport d'orientation budgétaire le 1<sup>er</sup> février 2024, présente l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) 2024 du Budget annexe de l'EHPAD Les Fontanettes.

Elle propose une présentation et un vote par groupes fonctionnels en fonctionnement et par titres en investissement.

#### Compte de résultat prévisionnel (non soumis à l'équilibre)

##### Fonctionnement :

GROUPES FONCTIONNELS	DEPENSES
Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	252 600.00 €
Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	1 113 200.00 €
Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	178 120.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 543 920.00 €</b>

GROUPES FONCTIONNELS	RECETTES
Groupe 1 : Produits de la tarification	938 390.00 €
Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation courante	359 900.00 €
Groupe 3 : Produits financiers et produits non encaissables	2 400.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 300 690.00 €</b>

Le résultat comptable prévisionnel est un déficit de 243 230.00 €.

#### Capacité d'autofinancement

Par rapport au résultat comptable, la capacité d'autofinancement ne comprend que les écritures comptables qui donnent lieu à encaissement ou décaissement.

Le compte prévisionnel de résultat permet d'établir une insuffisance d'autofinancement d'un montant de 231 090.00 €.

## Tableau de financement prévisionnel

TITRES	DEPENSES
Insuffisance d'autofinancement	231 090.00 €
Titre 1 : Remboursement des dettes financière	8 000.00 €
Titre 2 : Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé	11 600.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>250 690.00 €</b>

TITRES	RECETTES
Titre 1 : Augmentation des capitaux propres	1 000.00 €
Titre 2 : Augmentation des dettes financières	8 000.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>9 000.00 €</b>

Soit un prélèvement sur le fonds de roulement d'un montant de 241 690.00 €.

A titre d'information, le fonds de roulement au 01/01/2024 est de -61 510.74 €. Le fonds de roulement prévisionnel au 31/12/2024 est de -303 200.74 €.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'EPRD 2024 du budget annexe de l'EHPAD Les Fontanettes tel que présenté,
- **VOTE** l'EPRD 2024 du budget annexe de de l'EHPAD Les Fontanettes,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces afférentes.

Aix-les-Bains, le 28 mars 2024

- Conseillers en exercice : 25
- Présents : 14
- Présents et représentés : 15
- Votants : 15
- Pour : 15
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Le Président,  
Renau BERETTI



La secrétaire de séance,  
Brigitte BARLET

Accusé de réception en préfecture  
073-267303428-20240328-D35-DE  
Date de réception préfecture : 03/04/2024



# EHPAD Les Fontanettes

## Rapport budgétaire

### EPRD 2024

## CADRES BUDGETAIRES ET ANNEXES EPRD

L'EPRD de les Fontanettes se compose des éléments suivants :

- Une annexe activité
- Un cadre EPRD complet
- Une annexe RH
- Une annexe financière
- Le présent rapport budgétaire

### ACTIVITE DU SERVICE

L'EHPAD Les Fontanettes dispose de 17 places dont 16 places d'hébergement permanent et 1 places d'hébergement temporaire.

Les taux d'occupation contractualisés dans le CPOM sont :

- Hébergement permanent : 98.72%

- Hébergement temporaire : 76.71%

Soit un taux moyen de 97.42 %

### LE BUDGET PREVISIONNEL 2024

#### COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

Dépenses	CA 2022	BP 2023	CA 2023	BP 2024
Groupe 1	189 007	275 500	237 525	252 600
Groupe 2	918 734	995 600	979 332	1 113 200
Groupe 3	166 097	156 300	145 902	178 120
<b>TOTAL</b>	<b>1 273 837</b>	<b>1 427 400</b>	<b>1 362 759</b>	<b>1 543 920</b>
Recettes	CA 2022	BP 2023	CA 2023	BP 2024
Groupe 1	919 636	853 551	971 635	838 390
Groupe 2	286 531	333 897	232 587	359 900
Groupe 3	10 303	9 200	12 160	2 400
<b>TOTAL</b>	<b>1 216 470</b>	<b>1 196 648</b>	<b>1 216 382</b>	<b>1 300 690</b>

Accusé de réception en préfecture  
073-267303428-20240328-D35-DE  
Date de réception préfecture : 03/04/2024

## 1- Les dépenses

### **GROUPE 1 : dépenses afférentes à l'exploitation courante**

Le montant prévu au groupe 1 est de 252 600 €. Les charges sont en diminution par rapport au BP 2023 (-22 900 €). Elles augmentent par rapport au CA 2023 (+15 075 €).

- **606 : Achats non stockés de matières et fournitures** : 75 700 € sont provisionnés sur ces comptes (+15 657 € CA 2023) principalement en raison de l'augmentation des coûts anticipée sur la fourniture d'électricité (+8 030 € CA 2023 soit 100% d'augmentation). L'augmentation de la dépendance entraîne une augmentation des postes protections pour incontinents et fournitures médicales (+4 670 € CA 2023).
- **6111 – Sous-traitance : prestations à caractère médical** : 2 500 € sont provisionnés (-8 892 € CA 2023) pour le traitement des déchets infirmiers (DASRI). Les interventions des libéraux qui étaient mandatées sur ce compte sont réimputées en 2024 sur le chapitre 012.
- **6112 – Sous-traitance : prestations à caractère médico-social** : 8 000 € sont provisionnés (+2 302 € CA 2023) pour les ateliers gym des résidents et l'intervention d'une psychologue. Cette dernière dépense est en hausse par rapport au réalisé 2023 en raison de la mise en place des interventions psychologues en cours d'année.
- **625 – Déplacements, missions et réceptions** : 500 € sont provisionnés sur ces comptes pour couvrir notamment les dépenses en lien avec des déplacements à des formations ou colloques ainsi que l'organisation de temps conviviaux.
- **626 – Frais postaux et de télécommunication** : 3 000 € de dépenses sont prévus sur ces comptes. Une baisse de charges est anticipée (-2 547 € par rapport au réalisé 2023) en raison de régularisations de factures téléphonie en 2023.
- **6281 – Prestation de blanchissage à l'extérieur** : 25 000 € ont été provisionnés sur ce compte (soit +6 059 € CA 2023). La mise en place de l'entretien du linge résident dans le cadre du nouveau marché contractualisé par le CIAS explique la hausse de ce poste de dépenses.

- **6282 – Prestation d'alimentation à l'extérieur** : 70 500 € ont été provisionnés sur ce compte pour la fourniture de repas par le Centre Hospitalier Métropole Savoie. Cette dépense est en augmentation (+5 149 € CA 2023) en raison de l'augmentation des prix annoncée par le CHMS.
- **6287/6288 – Divers-Remboursement de frais et autres** : 65 900 € sont inscrits au BP 2024 (soit - 4 287 € CA 2023). Ces charges concernent :
  - Le remboursement des frais engagés par Grand Lac pour la gestion du CIAS.
  - La prestation de la commune de Ruffieux pour l'entretien du bâtiment (2 exercices payés en 2023).
  - La prestation d'installation de l'autocom et la migration des lignes.
  - L'abonnement au dispositif de téléalarme des veilleurs.

## **GROUPE 2 : Dépenses afférentes au personnel**

Les dépenses de personnel ont été évaluées pour un montant de 1 113 200 €.

Ces dépenses sont en hausse par rapport au budget primitif 2023 (+117 600 €) et au CA 2023 (+133 868 €).

Les besoins de l'établissement ont été définis comme suit :

Poste	ETP Permanents définis	BP 2024 Permanents	BP 2024 Non permanents	Commentaires
Animateur			0.5	Recrutement direct d'un remplacement de l'agent mis à disposition par l'Orée du Bois
ASH	3.2	3.2	1.5	
Aide soignant dont veilleurs	9.2	9.6	1.5	AS mutualisées avec le SSIAD de 3.9 ETP
Infirmier et infirmier coordinateur	1.6	1.6		Refacturation au SSIAD de 0.3 ETP
Médecin coordonnateur	0.15	0.04		Vacations
<b>TOTAL</b>	<b>14.15</b>	<b>14.44</b>	<b>3.5</b>	

Agents mis à disposition de l'EHPAD Les Fontanettes :

Poste	ETP Permanents définis	BP 2024 Permanents	BP 2024 Non permanents	Commentaires
Directeur	0.5	0.5		Agent mis à disposition par la résidence autonomie l'Orée du Bois
Animateur en gérontologie	0.5	0.5		Agent mis à disposition par la résidence autonomie l'Orée du Bois
Coordinateur restauration	0.1	0.1		Agent mis à disposition par l'EHPAD Les Grillons
Aide soignant dont veilleurs	0.3	0.3		Refacturation de 0.3 ETP d'AS volante par l'EHPAD Les Grillons
Infirmier et infirmier coordinateur	0	0	0.7	Remplacement IDEC
<b>TOTAL</b>	<b>1.4</b>	<b>1.4</b>	<b>0.7</b>	

Le nombre d'ETP est conforme aux besoins définis pour l'établissement. Les ETP d'aides-soignants sont ajustés en fonction des besoins de mise à disposition du SSIAD.

L'exercice 2024 prévoit des dépenses d'intérim aide-soignant de 30 000 € en raison des difficultés de recrutement rencontrées par l'établissement. Cette dépense sera réajustée en cours d'exercice le cas échéant, en fonction de l'absentéisme et de la capacité de l'établissement à pourvoir les postes par des agents contractuels.

L'exercice 2024 prévoit également les évolutions de coûts suivantes par rapport au CA 2023 :

- GVT estimé à 1.7 %
- Revalorisation des salaires (point d'indice)
- L'intégration des primes pouvoir d'achat dont le versement doit intervenir en février 2024 pour un montant estimé à 5 000 €.
- La mise en place du régime indemnitaire voté par Grand Lac et le CIAS fin 2023 pour une mise en application dès 2024. L'objectif de cette restructuration du régime indemnitaire est d'améliorer la reconnaissance des postes, de permettre une meilleure attractivité et de fidéliser les agents. Aussi, cette dépense supplémentaire est estimée à 34 500 €.

A noter que les salaires et charges intégrés dans l'annexe RH prennent en compte les dépenses diverses (analyse de la pratique, cabinet de recrutement, visites médicales, participation au CNAS..).

### **GROUPE 3 : Dépenses afférentes à la structure**

Le montant prévu au groupe 3 est de 178 120 €. Les charges sont en augmentation par rapport au BP 2023 (+21 820 €) et au CA 2023 (+32 218 €).

Les principales dépenses prévues au BP 2024 sont les suivantes :

- **613 – Locations** : 89 500 € sont prévus sur ces comptes. Ces dépenses concernent :
  - la location du bâtiment à Cristal Habitat
  - la location de fontaines à eau
  - la location de matériel médical
  
- **614 – Charges locatives et de copropriété** : 1 800 € sont prévus pour le règlement des charges à Cristal Habitat.
  
- **615 – Entretien et réparations – Maintenances** : 31 300 € sont prévus sur ces comptes (+6 971 € CA 2023). Ces dépenses sont en hausse suite à la mise en place de maintenances bâtiment supplémentaires (toiture).
  
- **616 - Assurances** : 9 700 € sont prévus. Le prévisionnel est en augmentation par rapport au CA 2023 (+ 3 319 €) en raison notamment de l'évolution de 30% du taux de cotisation pour l'assurance statutaire (à couverture identique).
  
- **617 – Etudes et recherches** : 3 400 € sont prévus pour la réalisation d'analyses d'eau (900 €) et la réalisation d'une étude sur la mise en place d'un système de vidéosurveillance (2 500 €).
  
- **618 : Divers** : 19 500 € sont prévus sur ces comptes. Les dépenses sont en augmentation par rapport au réalisé 2023 (+12 058 €) et concernent les frais de :
  - Formations (incendie, logiciel métier, AFGSU). Ce poste de dépenses évolue de +10 000 € par rapport au réalisé 2023 suite au décalage de certaines de ces formations de 2023 à 2024.
  - Animations proposées aux résidents.
  
- **651 - Redevances pour concessions, brevets, licences** : 6 880 € sont prévus sur ces comptes (+1 039 € CA 2023). Ces dépenses concernent :

Accusé de réception en préfecture 073-267303428-20240328-D35-DE Date de réception préfecture : 03/04/2024
---



- Les licences informatiques (pack office).
  - Les licences des logiciels métier.
- **6811 - Dotations aux amortissements** : 14 540 € sont prévus (+3 279 € CA 2023).

## 2- Les produits

### **GROUPE 1 : Produits de la tarification**

Le montant prévu au groupe 1 est de 938 390 €. Les produits sont en augmentation par rapport au BP 2023 (+84 839 €). Ils diminuent par rapport au réalisé 2023 (-33 245 €).

- **7351 – Produits à la charge de l'assurance maladie** : 178 500 € sont prévus concernant la dotation globale de soins.

La dotation prévue est celle notifiée par l'ARS le 06/12/2023 à laquelle est appliquée :

- L'actualisation du GMP/PMP de l'établissement
- La suppression des crédits relatif à l'accueil de jour (cette place ayant été fermée en 2023)
- Un taux d'évolution de 2.5%.

Cette recette est en diminution par rapport au réalisé 2023. En effet, 85 690.70 € de CNR ont été attribués en 2023 et ne sont donc pas reconduits en 2024.

- **7352 – Produits à la charge du département** : Le forfait dépendance est inscrit pour 91 800 €. 13 700 € sont provisionnés pour les recettes Département hors Savoie et les usagers de moins de 60 ans.
- **7353 – Produits à la charge de l'utilisateur et 738 – Produits à la charge d'autres financeurs** : 411 790 € sont prévus pour les recettes usagers conformément à l'application du taux d'évolution fixé par le Conseil Départemental. Cette recette est répartie entre la part directement payée par l'utilisateur et la part prise en charge par la CAF.

La part dépendance à la charge de l'utilisateur (GIR 5-6 et moins de 60 ans) est inscrite à hauteur de 32 300 €.

## GROUPE 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation

Le prévisionnel total des produits du groupe 2 au BP 2024 est de 359 900 €. Les recettes augmentent par rapport au BP 2023 (+ 26 003 €) et au CA 2023 (+127 313 €).

- **74 – Subventions d'exploitation et participations** : 158 530 € sont prévus au titre de la subvention du CIAS permettant l'équilibre de la section hébergement.
- **75 – Autres produits de gestion courante** : 201 370 € sont prévus pour les remboursements par le SSIAD des agents mutualisés.
- **6419/6459 – Remboursement sur rémunération du personnel non médical** : Aucune recette n'est prévue sur ces comptes.

## GROUPE 3 : Autres produits relatifs à l'exploitation

- **777 – Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice** : 2 400 € sont prévus pour l'amortissement des subventions d'investissement.

## RESULTAT PREVISIONNEL ET CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

Le compte de résultat prévisionnel fait apparaître un résultat comptable prévisionnel déficitaire de 243 230 € réparti comme suit :

Synthèse par section	Total	Hébergement	Dépendance	Soins
Dépenses	1 543 920	592 120	281 313	670 487
Recettes	1 300 690	592 120	214 741	493 829
Résultat prévisionnel	-243 230	0.00	-66 572	-176 658

Le tableau de passage à la CAF fait ainsi apparaître une insuffisance d'autofinancement (IAF) de 231 090 €.

## **TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL 2024**

### **1- Ressources**

#### **TITRE 1 : Augmentation des capitaux propres**

- **10 – Apports, dotations et réserves** : 1 000 € sont prévus au titre du FCTVA.

#### **TITRE 2 : Augmentation des dettes financières**

- **16 – Emprunts et dettes assimilées** : 8 000 € sont prévus concernant les cautions versées par les résidents

### **2- Emplois**

#### **TITRE 1 : Remboursement des dettes financières**

- **16 – Emprunts et dettes assimilées** : 8 000 € sont prévus pour le remboursement des cautions aux résidents.

#### **TITRE 2 : Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé**

- **21 – Immobilisations corporelles** : 11 600 € sont prévus pour le renouvellement du parc informatique.

Le budget primitif 2024 anticipe un prélèvement sur fonds de roulement de 241 690 €.

## **PLAN GLOBAL DE FINANCEMENT PLURIANNUEL 2024-2030**

*Les travaux d'extension et de réhabilitation de l'EHPAD débutent en 2024 pour une livraison courant 2025.*

*Les dépenses et recettes intégrées dans le PGFP sont celles connues en 2023. Elles seront réactualisées pour l'EPRD DM de juin 2024 sur la base des nouveaux éléments à disposition de l'établissement.*

### **1- Charges**

Les hypothèses retenues pour l'évolution des charges sont les suivantes :

- Groupe 1 : + 3% par an. Intégration des charges liées à l'extension à compter de 2025 pour un montant de 18 000 €.
- Groupe 2 : + 1.7% par an. Ce taux est celui retenu par Grand Lac communauté d'agglomération pour l'ensemble de ses services, y compris les services du CIAS. Ce taux couvre l'ensemble des évolutions salariales susceptibles d'intervenir au cours des exercices budgétaires (GVT, avancements de grade, évolution du point d'indice...) à effectifs constants.  
Intégration des charges liées à l'extension à compter de 2025 pour un montant de 120 500 € (1.5 ETP d'AS et 1 ETP d'ASH).
- Groupe 3 : + 3% par an. Intégration de 41 900 € de dépenses supplémentaires en lien avec l'extension à compter de 2025.

### **2- Produits**

Les hypothèses retenues pour l'évolution des produits sont les suivantes :

- Groupe 1 :
  - Les produits à la charge de l'assurance maladie sont estimés à + 2.5% par an.  
Intégration des recettes liées aux places supplémentaires à compter de 2025 pour 48 400 €. La dotation soins est intégrée selon les montants transmis oralement par l'ARS. Ainsi, ces places sont valorisées au niveau du tarif applicable lors du financement des places en 2006. La convergence positive de la dotation soins intervient à compter de l'année N+1, soit en 2026. Le montant annoncé de convergence pour la 1<sup>ère</sup> année est à minima de 42 700 € (le projet ayant été décalé, cette estimation devra être réactualisée).

- Les produits à la charge du département, de l'utilisateur et des autres financeurs sont estimés à +3% par an. Intégration des recettes liées aux places supplémentaires à compter de 2025.
- Groupe 2 :
  - Un taux d'évolution annuel de 1.7% est appliqué sur les remboursements de personnels.
  - Subvention d'équilibre versée par le CIAS Grand Lac à la section hébergement. A noter que le projet de réhabilitation et extension doit permettre des économies et donc de diminuer la subvention d'équilibre.
- Groupe 3 : les produits de ce groupe concernent la quote-part des subventions transférables anticipées sur la période.

### **Résultat prévisionnel**

Le résultat prévisionnel se dégrade en 2025 avant de s'améliorer à compter de 2026, en lien avec le décalage des recettes (convergence dotation soins en N+1) pour les places supplémentaires.

La subvention d'équilibre n'intervenant que sur la section hébergement, les déficits des sections soins et dépendance sont de 228 000 € par an en moyenne sur la période.

### **Capacité d'autofinancement et tableau de financement pluriannuel**

Le résultat déficitaire annuel présente une insuffisance d'autofinancement sur l'ensemble de la période (-219 500 € par an en moyenne).

La part affectant le FRE est négative bien qu'en amélioration sur l'ensemble de la période conformément au résultat de fonctionnement de l'établissement.

La part affectant le FRI reste positive bien que faible par rapport aux besoins d'investissements de l'établissement. Elle permet à l'EHPAD de financer des investissements à hauteur de 10 700 € par an en moyenne.

### **Fonds de Roulement d'Exploitation (FRE)**

Aucune variation du FRE n'est anticipé sur la période. Le FRE cumulé de fin de période présente un résultat fortement dégradé (-494 400 € en 2024 à -1 862 500 € en 2030).

## **Fonds de Roulement d'Investissement (FRI)**

La part de CAF affectant le FRI est réinjectée dans l'acquisition d'immobilisation.

Les financements stables d'investissement sont augmentés des recettes anticipées de FCTVA. Ce dernier est estimé à 16.4% des sommes investies en N-2.

Par ailleurs, l'établissement prévoit une moyenne de 8 000 € de dépenses et de recettes annuelles correspondant aux cautions. Ce montant passe à 9 500 € à compter de 2026 (extension).

Le FRI cumulé est en augmentation sur la période et passe de 191 200 € en 2024 à 204 400 € en 2030.

## **Fonds de Roulement Net Global (FRNG)**

Le FRNG présente un résultat négatif et dégradé (-303 200 € en 2024 pour -1 658 000 € en 2030) sur la période en raison du déficit annuel cumulé de fonctionnement de l'établissement.

## **Besoin de fonds de roulement et Trésorerie**

Aucune variation du BFR ni de la trésorerie n'est à ce jour formalisé pour la période 2024-2030.

La trésorerie de l'établissement est négative et en dégradation sur la période.



**Annexe 1: Cadre normalisé de présentation de l'Etat des Prévisions de Recettes et de Dépenses (EPRD) des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles**

Exercice : 2024

N° FINESS (entité juridique) : 730009107

Organisme gestionnaire : CIAS Grand Lac

Statut de l'entité juridique : Etablissement Public

Adresse : 1500 Boulevard Lepic 73100 Aix-les-Bains

Téléphone : 04 79 52 12 44

Fax :

Email : a.fraisse@grand-lac.fr

Nom et qualité de la personne habilitée à représenter l'organisme gestionnaire : Renaud BERETTI, Président

Date d'effet du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens : 1/1/2023

**Etablissements et services relevant du périmètre de l'EPRD**

Etablissements et services	Adresses	N° FINESS Etablissement	Catégorie	Date d'autorisation	Capacité autorisée	Capacité installée	Amplitude d'ouverture sur l'année (en jours)	ESSMS relevant du périmètre du CPOM - O/N	CRP soumis à l'obligation d'une présentation équilibrée - O/N
EHPAD Les Fontanettes	210 Route d'Aix les Bains 73310 Chindrieux	730010352	EHPAD	1/3/2017	17	17	366	Oui	Non



Convention collective majoritaire de travail :

## Identification des activités sans numéro FINESS

### Liste des activités sans FINESS Etablissement relevant du périmètre de l'EPRD

Identifiant (*)	Dénomination du CRP sans n° FINESS	Adresse	Catégorie	Capacité autorisée	Capacité installée	Amplitude d'ouverture sur l'année (en jours)	CRP relevant du périmètre du CPOM O/N	N° FINESS ET de rattachement



(\*) Veuillez saisir un identifiant de votre choix comprenant 6 caractères (sans caractères spéciaux, tirets, accents...).

Le modèle de CRP créé est le CRP non soumis à l'équilibre strict.

Nous vous invitons à compléter le tableau de l'onglet "Id\_CR\_SF" selon le même ordonnancement chaque année, afin qu'un même numéro d'identification soit toujours attribué à la même activité.

Tous les CRP\_SF sont pris en compte dans les calculs globaux (CAF, FDR etc.). Veuillez à bien établir le CRP de l'établissement d'adossment sans les charges relatives au CRP\_SF rattaché.

## Sommaire

Documents	Identification de l'onglet	Pagination
<b><u>Comptes de résultat prévisionnel</u></b>		
ESSMS 1	CRPP	Page à
ESSMS 2	CRPA_1	Page à
ESSMS 3	CRPA_2	Page à
ESSMS ...	CRPA_...	Page à
<b><u>Synthèse des CRP</u></b>	Synthèse_CRP	Page à
<b><u>EPRD synthétique</u></b>	EPRD-Synthétique	Page
<b><u>CAF détaillée</u></b>	CAF_détaillée	Page
<b><u>Tableau de financement prévisionnel</u></b>	TFP	Page
<b><u>Projection des comptes de résultat prévisionnels</u></b>		
ESSMS 1	CRPP_PGFP	Page à
ESSMS 2	CRPA_1 PGFP	Page à
ESSMS 3	CRPA_2 PGFP	Page à
ESSMS ...	CRPA_... PGFP	Page à
<b><u>Plan global de financement pluriannuel</u></b>	PGFP	Page à
<b><u>Détermination du fonds de roulement au 31 décembre N-1</u></b>	Bilan financier	Page à
<b><u>Ratios d'analyse financière</u></b>	Ratios_financiers	Page
<b><u>Tableau de répartition des charges communes et opérations faites en commun</u></b>	Tableau_Rcc	Page
<b><u>Engagements hors bilan</u></b>	Tab_Eng. hors bilan	Page

Accusé de réception en préfecture  
073-267303428-20240328-D35-DE  
Date de réception préfecture : 03/04/2024

Raison sociale :	EHPAD Les Fontanettes
FNES ET :	730010352

**Compte de résultat prévisionnel principal/annexe non soumis à l'obligation d'équilibre**

**Présentation des charges :**

GROUPES I - CHARGES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	Réel 2022	Anticipé ou réel 2023	Exercice 2024
<b>ACHATS</b>			
601(40/360)			
606			
607			
609			
610			
611			
612			
618			
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>			
624			
625			
626			
627			
628			
629			
630			
631			
632			
633			
634			
635			
636			
637			
638			
639			
640			
641			
642			
643			
644			
645			
646			
647			
648			
649			
650			
651			
652			
653			
654			
655			
656			
657			
658			
659			
660			
661			
662			
663			
664			
665			
666			
667			
668			
669			
670			
671			
672			
673			
674			
675			
676			
677			
678			
679			
680			
681			
682			
683			
684			
685			
686			
687			
688			
689			
690			
691			
692			
693			
694			
695			
696			
697			
698			
699			
700			
701			
702			
703			
704			
705			
706			
707			
708			
709			
710			
711			
712			
713			
714			
715			
716			
717			
718			
719			
720			
721			
722			
723			
724			
725			
726			
727			
728			
729			
730			
731			
732			
733			
734			
735			
736			
737			
738			
739			
740			
741			
742			
743			
744			
745			
746			
747			
748			
749			
750			
751			
752			
753			
754			
755			
756			
757			
758			
759			
760			
761			
762			
763			
764			
765			
766			
767			
768			
769			
770			
771			
772			
773			
774			
775			
776			
777			
778			
779			
780			
781			
782			
783			
784			
785			
786			
787			
788			
789			
790			
791			
792			
793			
794			
795			
796			
797			
798			
799			
800			
801			
802			
803			
804			
805			
806			
807			
808			
809			
810			
811			
812			
813			
814			
815			
816			
817			
818			
819			
820			
821			
822			
823			
824			
825			
826			
827			
828			
829			
830			
831			
832			
833			
834			
835			
836			
837			
838			
839			
840			
841			
842			
843			
844			
845			
846			
847			
848			
849			
850			
851			
852			
853			
854			
855			
856			
857			
858			
859			
860			
861			
862			
863			
864			
865			
866			
867			
868			
869			
870			
871			
872			
873			
874			
875			
876			
877			
878			
879			
880			
881			
882			
883			
884			
885			
886			
887			
888			
889			
890			
891			
892			
893			
894			
895			
896			
897			
898			
899			
900			
901			
902			
903			
904			
905			
906			
907			
908			
909			
910			
911			
912			
913			
914			
915			
916			
917			
918			
919			
920			
921			
922			
923			
924			
925			
926			
927			
928			
929			
930			
931			
932			
933			
934			
935			
936			
937			
938			
939			
940			
941			
942			
943			
944			
945			
946			
947			
948			
949			
950			
951			
952			
953			
954			
955			
956			
957			
958			
959			
960			
961			
962			
963			
964			
965			
966			
967			
968			
969			
970			
971			
972			
973			
974			
975			
976			
977			
978			
979			
980			
981			
982			
983			
984			
985			
986			
987			
988			
989			
990			
991			
992			
993			
994			
995			
996			
997			
998			
999			
1000			

**Présentation des produits :**

GROUPES II - PRODUITS DE LA TARIFICATION	Réel 2022	Anticipé ou réel 2023	Exercice 2024
731			

**Synthèse des CRP**

<b>FINESS ET</b>	730010352
<b>Raison sociale</b>	EHPAD Les Fontanettes

**COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT (PREVISIONS EXERCICE 2024)**

	CHARGES	PRODUITS
<b>Groupe I</b> : charges afférentes à l'exploitation courante	252.600,00 €	938.360,00 €
<b>Groupe II</b> : charges afférentes au personnel	1.113.200,00 €	359.900,00 €
<b>Groupe III</b> : charges afférentes à la structure	178.120,00 €	2.400,00 €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	1.543.920,00 €	1.300.660,00 €
<b>RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE</b>	<b>0,00 €</b>	<b>243.230,00 €</b>
<b>TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL</b>	1.543.920,00 €	1.543.920,00 €
		<b>RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE</b>
		<b>TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL</b>

<b>FINESS ET</b>	
<b>Raison sociale</b>	

**COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE - ESMS NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT (PREVISIONS EXERCICE 2024)**

	CHARGES	PRODUITS
<b>Groupe I</b> : charges afférentes à l'exploitation courante	0,00 €	0,00 €
<b>Groupe II</b> : charges afférentes au personnel	0,00 €	0,00 €
<b>Groupe III</b> : charges afférentes à la structure	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	0,00 €	0,00 €
<b>RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL</b>	0,00 €	0,00 €
		<b>RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE</b>
		<b>TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL</b>

OU

**COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE - ESMS SOUMIS A OBLIGATION D'EQUILIBRE STRICT (PREVISIONS EXERCICE 2024)**

	CHARGES	PRODUITS
<b>Groupe I</b> : charges afférentes à l'exploitation courante	0,00 €	0,00 €
<b>Groupe II</b> : charges afférentes au personnel	0,00 €	0,00 €
<b>Groupe III</b> : charges afférentes à la structure	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	0,00 €	0,00 €
Déficit antérieur au CRP reporté (002)	0,00 €	0,00 €
Amortissements comptables excédentaires différés (005)	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
		<b>RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE</b>
		<b>TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL</b>

Cadre EPRD synthétique

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES (CRPP + CRPA) - EXERCICE 2024

	CHARGES	PRODUITS
<b>Groupe I</b> : charges afférentes à l'exploitation courante	252,600.00 €	938,390.00 €
<b>Groupe II</b> : charges afférentes au personnel	1,113,200.00 €	359,900.00 €
<b>Groupe III</b> : charges afférentes à la structure	178,120.00 €	2,400.00 €
TOTAL DES CHARGES	1,543,920.00 €	1,300,690.00 €
<b>RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE (1)</b>	0.00 €	243,230.00 €
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	1,543,920.00 €	1,543,920.00 €

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT PREVISIONNEL A LA CAF PREVISIONNELLE - EXERCICE 2024

RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL (EXCEDENT) (1)	0.00 €	243,230.00 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL (DEFICIT) (1)
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0.00 €	0.00 €	Produits des cessions d'éléments d'actif
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	14,540.00 €	2,400.00 €	Quotes-parts des subventions et fonds associatifs virées au résultat
Reportis en fonds dédiés (ESSMS privés)	0.00 €	0.00 €	Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions
	0.00 €	0.00 €	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (ESSMS privés)
<b>SOUS-TOTAL 1</b>	14,540.00 €	245,630.00 €	<b>SOUS-TOTAL 2</b>
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2&gt;0)</b>	0.00 €	231,090.00 €	<b>INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2&lt;0)</b>
Taux de CAF en pourcentage des produits	0.00%	17.77%	Taux d'IAF en pourcentage des produits

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL - EXERCICE 2024

<b>INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE</b>	231,090.00 €	0.00 €	<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE</b>
Remboursement des dettes financières	8,000.00 €	8,000.00 €	Emprunts à plus d'un an et dettes assimilées
Immobilisations (2)	11,600.00 €	1,000.00 €	Apports, dotations, réserves, fonds propres (sauf 106 Réserves) et subventions d'investissement
Autres emplois	0.00 €	0.00 €	Autres ressources (dont produits des cessions d'éléments d'actif)
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	250,690.00 €	9,000.00 €	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>
<b>APPORT AU FONDS DE ROULEMENT</b>	0.00 €	241,690.00 €	<b>PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT</b>
<b>TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT</b>	250,690.00 €	250,690.00 €	<b>TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT</b>

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE SUR LES COMPTES DE LIASON STABLES DE TRESORERIE - EXERCICE 2024 (3)

<b>Compte de liaison stable de trésorerie (en emploi)</b>	0.00 €	0.00 €	<b>Compte de liaison stable de trésorerie (en ressource)</b>
---	--------	--------	--

Cadre EPRD synthétique (suite)

FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL PREVISIONNEL (FRNG) - EXERCICE 2024

<b>FRNG estimé au 1er janvier 2024</b>	-61,510.74 €
Variation du fonds de roulement : Apport ou (Prélèvement) calculé à partir du TFP, corrigé, pour les ESSMS privés, des mouvements de l'exercice sur les comptes de liaison stables de trésorerie	-241,690.00 €
<b>FRNG prévisionnel au 31 décembre 2024</b>	-303,200.74 €

BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR) PREVISIONNEL - EXERCICE 2024

<b>BFR estimé au 1er janvier 2024</b>	29,935.65 €
Augmentation du besoin en fonds de roulement de la période	0.00 €
Diminution du besoin en fonds de roulement de la période	0.00 €
<b>BFR (ou EFE signe "-"), prévisionnel au 31 décembre 2024</b>	29,935.65 €

TRESORERIE PREVISIONNELLE - EXERCICE 2024

<b>Trésorerie au 1er janvier 2024</b>	-91,448.39 €
Variation prévisionnelle de trésorerie de la période	-241,690.00 €
<b>Trésorerie au 31 décembre 2024</b>	-333,136.39 €

Contrôle de la variation de trésorerie entre EPRD synthétique et PGFP

Ok

(1) Hors report à nouveau (ligne 002) et ligne d'équilibre des amortissements comptables excédentaires différés (ligne 005)

(2) Y compris participations et créances rattachées à des participations

(3) ESSMS privés seulement



**Tableau de détermination et d'affectation de la capacité d'autofinancement (CAF)**

		<b>Comptes</b>	<b>Montant année 2024</b>
<b>RESULTAT COMPTABLE (EXCEDENT ou DEFICIT) (1)</b>			<b>-243,230.00 €</b>
<b>+ Flux internes (charges)</b>			<b>14,540.00 €</b>
F	+ Valeur comptable des éléments d'actif cédés	c/675	0.00 €
R	+ Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	c/6811	14,540.00 €
I	+ Dotations aux provisions pour renouvellement des immobilisations et dotations aux amortissements dérogatoires	c/68742, c/68725	0.00 €
	+ Autres dotations aux amortissements, dépréciations et provisions impactant le FRI	c/6812, c/6816, c/6871, c/68746, c/68748	0.00 €
	+ Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	c/68921	0.00 €
	+ Dotations aux provisions d'exploitation	c/6815	0.00 €
F	+ Dotations aux provisions de couverture du BFR	c/68741	0.00 €
R	+ Dotations aux dépréciations des actifs circulants: créances, stocks et en-cours	c/6817	0.00 €
E	+ Autres dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	c/686, c/6876	0.00 €
	+ Reports en fonds dédiés (ESSMS privés), sauf c/68921	c/689 (hors c/68921)	0.00 €
<b>- Flux internes (produits)</b>			<b>2,400.00 €</b>
	- Produits des cessions d'éléments d'actif	c/775	0.00 €
F	- Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	c/777	2,400.00 €
R	- Reprises sur provisions pour renouvellement des immobilisations et reprises sur amortissements dérogatoires	c/78742, c/78725	0.00 €
I	- Autres reprises sur amortissements, dépréciations et provisions impactant le FRI	c/7811, c/7816, c/78746, c/78748	0.00 €
	- Quote-part d'éléments du fonds associatif virée au compte de résultat (ESSMS privés)	c/7781	0.00 €
	- Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	c/78921	0.00 €
F	- Reprises sur provisions d'exploitation	c/7815	0.00 €
R	- Reprises sur provisions de couverture du BFR	c/78741	0.00 €
E	- Reprises sur dépréciations des actifs circulants: créances, stocks et en-cours	c/7817	0.00 €
	- Autres reprises sur dépréciations et provisions	c/786, c/7876	0.00 €
	- Utilisations de fonds reportés et de fonds dédiés (ESSMS privés), sauf c/78921	c/789 (hors c/78921)	0.00 €
<b>CAPACITE OU INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (CAF ou IAF)</b>			<b>-231,090.00 €</b>
Dont montant affectant le FRI			12,140.00 €
Dont montant affectant le FRE			-243,230.00 €

(1) : Montant précédé du signe "-" pour un déficit

**Tableau de financement prévisionnel**

Ressources		Réel 2022	Anticipé ou réel 2023 (1)	Exercice 2024
N° de comptes	Libellés			
	Capacité d'autofinancement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<b>Titre 1 : Augmentation des capitaux propres :</b>			
10	Fonds associatifs, Apports, dotations et réserves (ESSMS publics) / Fonds propres et réserves (ESSMS privés) - (sauf compte 106)	5,124.30 €	707.72 €	1,000.00 €
13	Subventions d'investissement (sauf 139)	2,595.00 €	12,240.00 €	0,00 €
	<b>Titre 2 : Augmentation des dettes financières :</b>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 165 (2))	7,728.00 €	9,958.20 €	8,000.00 €
165	Dépôts et cautionnements reçus (2)			
18	Comptes de liaison affectés à l'investissement (ressources) (2)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<b>Titre 3 : Autres ressources :</b>			
17	Dettes rattachées à des participations (2)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
27	Autres immobilisations financières (sauf 271, 272, 273 et 2768)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00 €	0,00 €	0,00 €
070	Annulations de mandats sur exercices clos (3)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>15,447.30 €</b>	<b>22,905.92 €</b>	<b>9,000.00 €</b>
	<b>PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>47,659.11 €</b>	<b>151,882.00 €</b>	<b>241,690.00 €</b>
	<b>TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT</b>	<b>63,106.41 €</b>	<b>174,787.92 €</b>	<b>250,690.00 €</b>

Emplois		Réel 2022	Anticipé ou réel 2023 (1)	Exercice 2024
N° de comptes	Libellés			
	Insuffisance d'autofinancement	49,189.69 €	143,449.48 €	231,090.00 €
10	Fonds propres et réserves - Réduction (sauf 106) (2)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<b>Titre 1 : Remboursement des dettes financières :</b>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 165(2))	7,405.35 €	7,578.45 €	8,000.00 €
165	Dépôts et cautionnements reçus (remboursements aux usagers) (2)			
17	Dettes rattachées à des participations (2)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
18	Comptes de liaison affectés à l'investissement (emplois) (2)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<b>Titre 2 : Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé :</b>			
20	Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	6,511.37 €	23,759.99 €	11,600.00 €
	- dont terrains	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	- dont agencements de terrains	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	- dont constructions	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	- dont installations techniques, matériel et outillage	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	- dont autres immobilisations corporelles	6,511.37 €	23,759.99 €	11,600.00 €
23	Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €
27	Autres immobilisations financières (sauf 2768)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<b>Titres 3 : Autres emplois :</b>			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
071	Annulation de titres sur exercices clos (3)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>63,106.41 €</b>	<b>174,787.92 €</b>	<b>250,690.00 €</b>
	<b>APPORT AU FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
	<b>TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT</b>	<b>63,106.41 €</b>	<b>174,787.92 €</b>	<b>250,690.00 €</b>

(1) : Anticipé pour les EPRD établis au 31 octobre N-1

(2) : ESSMS privés seulement

(3) : ESSMS publics seulement

Accusé de réception en préfecture  
073-267303428-20240328-D35-DE  
Date de réception préfecture : 03/04/2024

FINESS ET 790010392 EPPAD Les Fontaines

Table of financial data for 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030. Columns include various financial metrics and their evolution over time.

Table of financial data for 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030. Includes a sub-total for 2023-2030. Columns include various financial metrics and their evolution over time.

1) A partir de la date d'effet de la loi de programmation pluriannuelle de l'énergie. 2) Les dépenses relatives à la production d'énergie sont affectées à la production d'énergie. 3) Les dépenses relatives à la production d'énergie sont affectées à la production d'énergie. 4) Les dépenses relatives à la production d'énergie sont affectées à la production d'énergie.



**Bilan financier - Détermination du fonds de roulement au 31 décembre N-1**  
(document à n'établir qu'après la clôture de l'exercice N-1)

	2022	Réel 2023 (1)	2022	Réel 2023 (1)
<b>BIENS</b>				
<b>Biens stables</b>				
Immobilisations incorporelles brutes	20 240,19 €	20 240,19 €	136 538,65 €	137 246,37 €
Immobilisations corporelles brutes	249 659,04 €	273 419,03 €	49 591,75 €	49 591,75 €
- Terrains			10 929,00 €	14 835,00 €
- Agencements de terrain	4 380,32 €	4 380,32 €		
- Constructions	825,91 €	825,91 €		
- Installations techniques, matériel et outillage	244 452,81 €	268 212,80 €	20 682,15 €	23 061,90 €
- Autres immobilisations corporelles			169 646,96 €	179 982,07 €
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours			4 280,37 €	4 380,32 €
Immobilisations en cours - Part investissement PPP (2)				
Immobilisations financières				
Amortissements comptables excédentaires différés (3)			825,91 €	825,91 €
Charges à répartir sur plusieurs exercices			164 540,68 €	174 785,84 €
Autres	147 040,34 €	147 040,34 €	18 408,19 €	19 324,19 €
Comptes de liaison investissement (2)			206 312,15 €	206 312,15 €
<b>Total II</b>	<b>415 939,57 €</b>	<b>440 699,56 €</b>	<b>612 108,85 €</b>	<b>630 363,43 €</b>
<b>Fonds de roulement d'investissement négatif (II-IV)</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>195 169,28 €</b>	<b>189 663,87 €</b>
<b>Actifs stables d'exploitation</b>				
Report à nouveau déficitaire (4)	87 399,57 €	209 245,62 €		
Résultat déficitaire (4)	57 367,32 €	146 376,59 €	39 969,07 €	104 447,60 €
Créances gisantes				
Droits acquis par les salariés, non provisionnés (3)				
Compte de liaison trésorerie (stable)				
<b>Total IV</b>	<b>144 767,09 €</b>	<b>355 622,21 €</b>	<b>39 969,07 €</b>	<b>104 447,60 €</b>
<b>Fonds de roulement d'exploitation positif (III-IV)</b>	<b>104 796,02 €</b>	<b>251 174,61 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Fonds de roulement net global négatif</b>	<b>0,00 €</b>	<b>61 510,74 €</b>	<b>90 371,28 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Valeurs d'exploitation</b>				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés				
Créances sur organismes payeurs, usagers et clients				
Créances diverses d'exploitation	29 889,73 €	39 055,95 €	62 079,42 €	43 386,02 €
Créances irrécouvrables admises en non valeur (5)		34 000,00 €		
Charges constatées d'avance				
Dépenses pour congés payés	1 385,09 €	265,72 €		
Autres				
Compte de liaison d'exploitation				
<b>Total VI</b>	<b>31 274,82 €</b>	<b>73 321,67 €</b>	<b>64 056,52 €</b>	<b>43 386,02 €</b>
<b>Besoin en fonds de roulement (VI-V)</b>	<b>0,00 €</b>	<b>29 935,66 €</b>	<b>32 785,70 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Liquidités</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Autres				
Compte de liaison trésorerie	123 154,96 €	0,00 €	0,00 €	91 446,39 €
<b>Total VIII</b>	<b>123 154,96 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>91 446,39 €</b>
<b>Trésorerie positive (VIII-VII)</b>	<b>123 154,96 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>91 446,39 €</b>
<b>TOTAL DES BIENS (II+IV+VI-VIII)</b>	<b>716 136,44 €</b>	<b>869 643,44 €</b>	<b>716 136,44 €</b>	<b>869 643,44 €</b>
<b>FINANCEMENTS</b>				
<b>Financements stables</b>				
Apports, dotations, réserves et fonds propres				
Excédents affectés à l'investissement				
Subventions d'investissement				
Reserve de compensation des charges d'amortissement				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Fonds dédiés à l'investissement (3)				
Provisions réglementées des plus-values nettes d'impôt				
Emprunts et dettes assimilées (à plus d'un an à l'origine)				
Dépôts et cautionnements reçus				
Annullements des immobilisations corporelles				
- Agencements de terrain				
- Constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Autres immobilisations corporelles				
Amortissement des immobilisations incorporelles				
Depenses refusées par l'autorité de tarification (3) (6)				
Dépréciation des immobilisations				
Autres (7)				
Compte de liaison investissement (3) (8)				
<b>Total I</b>	<b>612 108,85 €</b>	<b>630 363,43 €</b>	<b>195 169,28 €</b>	<b>189 663,87 €</b>
<b>Fonds de roulement d'investissement positif (I-II)</b>				
<b>Financements stables d'exploitation</b>				
Reserves et provisions affectées à la couverture du BFR				
Reserves de compensation des déficits				
Résultat excédentaire (4)				
Report à nouveau excédentaire en attente d'affectation (4)				
Provisions pour risques et charges				
Fonds dédiés à l'exploitation (3)				
Dépréciation des stocks, créances et éléments financiers				
Autres				
Compte de liaison trésorerie (stable)				
<b>Total III</b>	<b>39 969,07 €</b>	<b>104 447,60 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Fonds de roulement d'exploitation positif (III-IV)</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Fonds de roulement net global positif</b>	<b>90 371,28 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Dettes d'exploitation</b>				
Avances reçues				
Fournisseurs				
Dettes sociales et fiscales				
Dettes diverses d'exploitation				
Produits constatés d'avance				
Ressources à reverser à l'aide sociale				
Fonds déposés par les résidents				
Autres				
Compte de liaison d'exploitation				
<b>Total V</b>	<b>64 056,52 €</b>	<b>43 386,02 €</b>	<b>32 785,70 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Excédent de financement d'exploitation (VI-V)</b>				
<b>Financements à court terme</b>				
Fournisseurs d'immobilisations				
Fonds des majeurs protégés				
Concours bancaires courants				
Ligne de trésorerie				
Intérêts courus non échus				
Autres (dont emprunts à un an au plus)				
Compte de liaison trésorerie				
<b>Total VII</b>	<b>0,00 €</b>	<b>91 446,39 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>91 446,39 €</b>
<b>Trésorerie négative (VIII-VII)</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>91 446,39 €</b>
<b>TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)</b>	<b>716 136,44 €</b>	<b>869 643,44 €</b>	<b>716 136,44 €</b>	<b>869 643,44 €</b>

(1) : Pour les EPRD établis au 31 octobre N-1, cette colonne est à compléter après la clôture de l'exercice N-1  
(2) : PPP = partenariat public privé  
(3) : ESSMS privés seulement  
(4) : Sous contrôle de tiers financeurs  
(5) : ESSMS publics seulement  
(6) : Montant précédent du signe "-"  
(7) : Dont résultats non contrôlés par des tiers financeurs  
(8) : Pour les ESSMS publics, ESSMS rattachés à une collectivité territoriale, un CCAS ou un CIAS seulement

	2022	Réel 2023 (1)
Contrôle entre BIENS et FINANCEMENTS :	OK	OK

Contrôle du résultat net N-1 entre PGFP et FDR :

OK
----

Ratios d'analyse financière			
Thèmes & intitulés (valeurs indicatives)	Mode de calcul	Valeur de l'indicateur pour 2022	Valeur de l'indicateur pour 2023
<b>1. Endettement à moyen et long terme</b>			
1.1. Indépendance financière (<50%)	Emprunts (Comptes 16 hors c/165, c/168 et c/169) x 100 Financements stables du FR (hors amortissements cumulés)	0,00%	0,00%
1.2. Apurement de la dette (>2)	Dettes financières à moyen et long terme Immobilisations nettes amortissables	0,00	0,00
1.3. Durée apparente de la dette	Emprunts (Comptes 16 hors c/165, c/168 et c/169) CAF	0,00	0,00
<b>2. Patrimoine immobilisé</b>			
2.1. Valeur des immobilisations (1)			
Construction	Saldo créditeur des comptes 28	0,00%	0,00%
Installations techniques, matériel et outillage	Saldo débiteur des comptes 21 correspondants	100,00%	100,00%
Autres immobilisations corporelles		67,31%	65,17%
<b>3. Equilibres du bilan</b>			
3.1.a. Fonds de roulement en jours d'exploitation			
Fonds de roulement d'investissement (FRI)	FRI ou FRE ou FRNG x 365.J.	58,84	51,60
Fonds de roulement d'exploitation (FRE)	Total classe 6 (charges décaissables uniquement)	-31,60	-68,60
Fonds de roulement net global (FRNG)	BFR x 365.J.	27,25	-16,80
3.1.b. Besoin en fonds de roulement en jours d'exploitation	Tirésorerie x 365.J.	-8,88	8,18
3.1.c. Trésorerie en jours d'exploitation	Total classe 6 (charges décaissables uniquement)	37,13	-24,97
3.2. Réserve de couverture du BFR en jours d'exploitation	Saldo des comptes 141 et 10655 x 365	0,00	0,00
<b>4. Rotation des postes d'exploitation en jours</b>			
4.1. Stock (10-20 J.)	Stocks (solde débiteur classe 311 x 365)	0,00	0,00
4.2. Créances (< 30 J.)	Total des consommations (comptes 601 à 603) Solde débiteur comptes 411 x 365.J.	11,86	14,67
4.3. Dettes fournisseurs (< 45 J.)	Total des produits (comptes 70 et 73) Solde créditeur comptes 4011 x 365.J.	52,79	29,23
4.4. Dettes sociales et dettes fiscales	Total des charges (comptes 60 à 62) <sup>(1)</sup> Solde créditeur comptes 43 et 441 x 365.J.	0,00	0,00
<b>5. Autres</b>			
5.1. Taux de CAF (6 à 10%)	CAF x 100 Total classe 7 (sauf c/75, 777, 7781 et 781 - c/709 et 713)	-4,10%	-11,96%
5.2. Taux de réserve de compensation des déficits	Réserve de compensation des déficits (c/10686 ou c/106856) x 100 Total classe 7 (sauf c/76, c/77, c/786 et c/787) - c/709 et 713	3,34%	8,75%
5.3. Taux de marge brute d'exploitation	(Comptes 70 à 75 - Charges c/60 à 65) x 100 Comptes 70 à 75 - c/709 et c/713	-1,14%	-11,94%

(1) : Dénominateurs à corriger des soldes débiteurs des comptes 23 correspondants le cas échéant.

(2) : Hors comptes 709 et 713 inscrits dans les charges du groupe I

Informations complémentaires pour le calcul des ratios		
	2022	2023
Montant du compte 169 au 31/12 - Solde débiteur (précédé du signe "-")	0,00 €	0,00 €
Solde du compte 41 au 31/12	29.889.73 €	39.055.950 €
CA/MAF	-49.189.69 €	
Total classe 6 (charges décaissables uniquement)	1.210.604,48 €	
Total des consommations (comptes 601 à 603)	0,00 €	
Total comptes 60 à 62	429.190,32 €	
Total comptes 63 et 645 à 647	219.645,18 €	
Total compte 6611 (incrits en produits)	0,00 €	0,00 €
Total comptes 60 à 65	1.219.771,48 €	
Total comptes 70 et 73	919.638,35 €	
Total des produits (hors c/775, 777, 7781 et 781)	1.196.969,73 €	1.197.728,57 €
Total comptes 709 et 713	0,00 €	0,00 €
Total classe 7 (sauf c/76, c/77, c/786 et c/787)	1.196.969,89 €	1.193.902,29 €
Marge brute d'exploitation	-13.604,59 €	
Produits courants d'exploitation (Comptes 70 à 75 - c/709 et 713)	1.196.969,89 €	1.193.902,29 €



**Annexe 4 : Cadre normalisé de présentation de l'annexe "Activité" prévu à l'article R. 314-219 du code de l'action sociale et des familles**

Exercice : 2024

N° FINESS (entité juridique) : 730009107

Organisme gestionnaire : Centre Intercommunal d'action sociale Grand Lac

Adresse : 1500 Boulevard Lepic 73100 Aix-les-Bains

Nom de la personne ayant qualité pour représenter l'établissement : Renaud BERETTI, Président

Date de la dernière autorisation : 1/3/2017

Téléphone : 04 79 54 21 29

Fax :

Adresse de messagerie de la personne ayant qualité pour représenter l'établissement ou le service : g.mollard@cias-grandlac.fr

**Liste des établissements et services relevant du périmètre de l'EPRD :**

Etablissements et services	Adresses	N° FINESS Etablissement	Catégorie	Capacité autorisée	Capacité financée	Capacité installée
EHPAD LES FONTANETTES	210 ROUTE D'AIX-LES-BAINS	730010352	EHPAD-AJA	17	17	17



## Identification des activités sans numéro FINESS

Liste des activités sans FINESS Etablissement relevant du périmètre de l'EPRD :

Identifiant (*)	Dénomination du CRP sans n° FINESS	Adresse	N° FINESS ET de rattachement	Catégorie	Capacité autorisée	Capacité financée	Capacité installée



(\*) Veuillez saisir un identifiant de votre choix comprenant 6 caractères (sans caractères spéciaux, tirets, accents...).

Nous vous invitons à compléter le tableau de l'onglet "Id\_CR\_SF" selon le même ordonnancement chaque année, afin qu'un même numéro d'identification soit toujours attribué à la même activité.

Raison sociale :	EHPAD LES FONTANETTES
FINESSE ET :	730010352

Capacité installées dont (à préciser) :

HP	dont UHR	dont PASA	HT	AJ
16		1		1

**ANNEXE 4A: ACTIVITE PREVISIONNELLE DES ETABLISSEMENTS MENTIONNES AUX I ET II DE L'ARTICLE L. 313-12 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ET DES ACCUEILS DE JOUR AUTONOMES MENTIONNES AU 6° DU I DE L'ARTICLE L. 312-1 DU MEME CODE**

**I.- Activité prévisionnelle relative aux places d'hébergement permanent des EHPAD (et PUV bénéficiant d'une tarification ternaire).**

Groupes iso-ressources	Nombre de places occupées					Nombre de journées d'activité					Taux d'occupation 2024 (5)	
	2020	2021	2022	2023 (prévisionnel actualisé)	2024 (prévisionnel (*)	2020	2021	2022	Moyenne des 3 derniers exercices	2023 (prévisionnel actualisé)		2024 (prévisionnel (*)
Décompte de l'activité "réelle" (correspondant pour la partie "Nombre de journées d'activité", au nombre de journées de présence effective des résidents)	16	14	15	15	16	5,678	5,174	5,344	5,399	5,310	5,700	97,60%
<b>Total des places occupées/Total des journées de présence réelle</b>	<b>16</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>5,678</b>	<b>5,474</b>	<b>5,660</b>	<b>5,604</b>	<b>5,675</b>	<b>5,700</b>	<b>97,60%</b>
Nombre de jours d'absence pour convenance personnelle (absences de moins de 72 heures) (1)												
Nombre de jours d'absence pour hospitalisation (absences de moins de 72 heures) (1)												
Sous-total des absences de moins de 72 heures												
Rappel du nombre de journées de présence réelle												
<b>Total du nombre de journées de présence réelle et des absences de moins de 72 heures</b>												

(\*) Répartition en fonction des prévisions de classement GIR au 31 octobre N-1

**L. (Suite) - Activité prévisionnelle relative aux places d'hébergement permanent des EHPAD (et PUV bénéficiant d'une tarification ternaire).**

	Nombre de places occupées					Nombre de journées d'activité					Taux d'occupation 2024 (5)	
	2020	2021	2022	2023 (prévisionnel actualisé)	2024 (prévisionnel)	2020	2021	2022	Moyenne des 3 derniers exercices	2023 (prévisionnel actualisé)		2024 (prévisionnel)
Nombre de jours d'absence pour convenance personnelle (absences de 72 heures et plus) (2)												
Nombre de jours d'absence pour hospitalisation (absences de 72 heures et plus) (2)												
Sous-total des absences de 72 heures et plus												
Rappel du total du nombre de journées de présence réelle												
<b>Total du nombre de journées de présence réelle et des absences de plus de 72 heures</b>												

Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée	Nombre de places (3)					Rappel de l'activité théorique (en nombre de journées) (4)				
	2020	2021	2022	2023	2024	2020	2021	2022	2023	2024
	16	16	16	16	16	5,840	5,840	5,840	5,840	5,840
	365	365	365	365	365					

(1) : Les premiers jours des absences d'une durée supérieure ou égale à 72 heures ne doivent pas être comptabilisés sur cette ligne.

(2) : Y compris les trois premiers jours des absences d'une durée supérieure ou égale à 72 heures

(3) : Pondérées par le nombre de mois d'ouverture en cours d'année. (Ex. : 10 places ouvertes au 1er juillet N = 5 places comptabilisées sur l'ensemble de l'année N).

(4) : Nombre de places financées X nombre de jours d'ouverture

(5) : Pour le calcul automatique du taux d'occupation (TO) et de la contribution de chaque GIR au TO, renseigner au préalable les tableaux "Rappel du nombre de places financées" et "Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée" ci-dessus.

**II.- Activité prévisionnelle relative aux hébergements temporaires (activité autonome ou activité rattachée à un EHPAD)**

Le cas échéant, dupliquer le tableau ci-dessus.

Accusé de réception en préfecture  
073-267303428-20240328-D35-DE  
Date de réception préfecture : 03/04/2024

Groupes iso-ressources	Nombre de places occupées					Nombre de journées d'activité					Taux d'occupation 2024 (5)
	2020	2021	2022	2023 (prévisionnel actualisé)	2024 (prévisionnel)	2020	2021	2022	2023 (prévisionnel actualisé)	2024 (prévisionnel)	
Résidents classés en GIR 1	1	1	1	1	1	8	8	42	58	50	0.00%
Résidents classés en GIR 2	1	1	1	1	1	84	80	42	57	50	13.70%
Sous-total Résidents classés dans les GIR 1 et 2	2	2	2	2	2	92	88	84	115	100	13.70%
Dont résidents hors département d'implantation de rétablissement											
Résidents classés en GIR 3	8	8	8	8	8	122	134	211	95	80	21.92%
Résidents classés en GIR 4	2	2	2	2	2	60	16	38	65	53	14.52%
Sous-total Résidents classés dans les GIR 3 et 4	10	10	10	10	10	182	150	249	160	133	36.44%
Dont résidents hors département d'implantation de rétablissement											
Résidents classés en GIR 5											0.00%
Résidents classés en GIR 6											0.00%
Sous-total Résidents classés dans les GIR 5 et 6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.00%
Dont résidents hors département d'implantation de rétablissement											
Sous-total résidents de plus de 60 ans	2	1	9	9	3	274	230	283	275	183	50.14%
Résidents de moins de 60 ans											0.00%
<b>Total des places occupées/Total des journées de présence réelle</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>274</b>	<b>230</b>	<b>283</b>	<b>275</b>	<b>183</b>	<b>50.14%</b>
Nombre de jours d'absence pour convenance personnelle (absences de moins de 72 heures) (1)											
Nombre de jours d'absence pour hospitalisation (absences de moins de 72 heures) (1)											
Sous-total des absences de moins de 72 heures pour convenance personnelle ou hospitalisation											
<b>Total du nombre de journées de présence réelle et des absences de moins de 72 heures</b>						<b>274</b>	<b>230</b>	<b>283</b>	<b>275</b>	<b>183</b>	<b>50.14%</b>

(\*) : Répartition en fonction des prévisions de classement GIR au 31 octobre N-1

**II. (suite) - Activité prévisionnelle relative aux hébergements temporaires (activité autonome ou activité rattachée à un EHPAD)**

	Nombre de places occupées					Nombre de journées d'activité					Taux d'occupation 2024 (5)
	2020	2021	2022	2023 (prévisionnel actualisé)	2024 (prévisionnel)	2020	2021	2022	2023 (prévisionnel actualisé)	2024 (prévisionnel)	
Nombre de jours d'absence pour convenance personnelle (absences de 72 heures et plus) (2)											
Nombre de jours d'absence pour hospitalisation (absences de 72 heures et plus) (2)											
Sous-total des absences de 72 heures et plus											
Rappel du total du nombre de journées de présence réelle						274	230	283	275	183	
Rappel du nombre de journées d'absence de moins de 72 heures						0	0	0	0	0	
<b>Total du nombre de journées de présence réelle et des absences de plus et de moins de 72 heures</b>						<b>274</b>	<b>230</b>	<b>283</b>	<b>275</b>	<b>183</b>	<b>50.14%</b>

	Nombre de places (3)					Rappel de l'activité théorique (en nombre de journées) (4)				
	2020	2021	2022	2023	2024	2020	2021	2022	2023	2024
Rappel du nombre de places financées	365	365	365	365	365	365	365	365	365	365
Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée	1	1	1	1	1	365	365	365	365	365

(1) : Les premiers jours des absences d'une durée supérieure ou égale à 72 heures ne doivent pas être comptabilisés sur cette ligne.

(2) : Y compris les trois premiers jours des absences d'une durée supérieure ou égale à 72 heures

(3) : Pondérées par le nombre de mois d'ouverture en cas d'installation en cours d'année. (Ex. : 10 places ouvertes au 1er juillet N = 5 places comptabilisées sur l'ensemble de l'année N).

(4) : Nombre de places financées x nombre de jours d'ouverture


(5) : Pour le calcul automatique du taux d'occupation (TO) et de la contribution de chaque GIR au TO, renseigner au préalable les tableaux "Rappel du nombre de places financées" et "Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée" ci-dessus.

**III. - Activité prévisionnelle relative aux accueils de jour autonomes ou rattachés à un EHPAD (et PUV bénéficiant d'une tarification dérogatoire)**

Le cas échéant, dupliquer le tableau ci-dessous.

Groupes iso-ressources	Nombre de bénéficiaires					Activité correspondante (en nombre de journées)					Taux d'occupation 2024 (8)	
	2020	2021	2022	2023 (prévisionnel actualisé)	2024 (prévisionnel)	2020	2021	2022	2023 (prévisionnel actualisé)	2024 (prévisionnel)		
Nombre de bénéficiaires classés en GIR 1												0.00%
Dont bénéficiaires hors département d'implantation de rétablissement												0.00%
Nombre de bénéficiaires classés en GIR 2			2	1	0	115	93	86	98	46	0	0.00%
Dont bénéficiaires hors département d'implantation de rétablissement												0.00%
Nombre de bénéficiaires classés en GIR 3	1	1										0.00%
Dont bénéficiaires hors département d'implantation de rétablissement												0.00%
Nombre de bénéficiaires classés en GIR 4						4						0.00%
Dont bénéficiaires hors département d'implantation de rétablissement												0.00%
Nombre de bénéficiaires classés en GIR 5 et 6												0.00%
Dont bénéficiaires hors département d'implantation de rétablissement												0.00%
<b>Nombre total de bénéficiaires / Total des journées de présence réelle (A)</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>119</b>	<b>93</b>	<b>86</b>	<b>98</b>	<b>46</b>	<b>0.00%</b>	
Sous-total des journées de présence réelles majorées des absences de moins de 72 heures (A)(B)						119	93	86	98	46	0.00%	

Accusé de réception en préfecture 075-267303428-20240328-D35-DE Date de réception préfecture : 03/04/2024

	Nombre de journées d'absence de 72 heures et plus (C) (7)												0	0,00%			
	Total du nombre de journées de présence réelle et des absences de plus et de moins de 72 heures (A)+(B)+(C)												119	46	0	0,00%	
<b>Activité théorique N-4 à N : données d'au moins une année non saisies TO N &lt; 5% (atypie)</b>																	
<b>Rappel de l'activité théorique (en nombre de journées) (4)</b>																	
<b>Nombre de places</b>																	
<b>Rappel du nombre de places financées</b>																	
<b>Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée</b>																	
												2020	2021	2022	2023	2024	2024
												1	1	1	1	0	0
												365	365	365	365	365	365
												0	0	0	0	0	0

(6) : Les premiers jours des absences d'une durée supérieure ou égale à 72 heures ne doivent pas être comptabilisés sur cette ligne.

(7) : Y compris les trois premiers jours des absences de 72 heures et plus.

(8) : Pour le calcul automatique du taux d'occupation (TO) et de la contribution de chaque CIR au TO, renseigner au préalable les tableaux "Rappel du nombre de places financées" et "Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée" ci-dessus.

Accusé de réception en préfecture  
 073-267303428-20240328-D35-DE  
 Date de réception préfecture : 03/04/2024

**Annexe 5 : Cadre normalisé de présentation des documents annexes prévus à l'article R. 314-223 du code de l'action sociale et des familles**

Exercice :

N° FINESS (entité juridique) :

Organisme gestionnaire :

Adresse :

Nom de la personne ayant qualité pour représenter l'établissement :

Date de la dernière autorisation :

Téléphone :

Fax :

Adresse de messagerie de la personne ayant qualité pour représenter l'établissement ou le service :

**Liste des établissements et services relevant du périmètre de l'EPRD :**

Etablissements et services	Adresses	N° FINESS Etablissement	Catégorie	Capacité autorisée	Capacité financée	Capacité installée	Effectif du personnel	
							Effectifs en nombre d'ETP résultant du tableau des effectifs de l'EPRD N-1	Effectifs en nombre d'ETP prévus au titre de l'année N
EHPAD Les Fontanettes	210 Route d'Aix les Bains 73310 Chindrieu	730010352	EHPAD/AJA avec ou sans tarif héb. administré	17	17	17	16,81	19,54

**Identification des activités sans numéro FINES**

Liste des activités sans FINES Etablissement relevant du périmètre de l'EPRD

Secteur (*)	Dénomination du CRP sans n° FINES	Adresse	N° FINES ET de rattachement	Catégorie	Effectif du personnel	
					Effectif en nombre d'ETP résultant du tableau des effectifs de PERIOD N+1	Effectif en nombre d'ETP prévus au 1 <sup>er</sup> de l'année N+1



(\*) Veuillez saisir un identifiant de votre choix comprenant 6 caractères (sans caractères spéciaux, tirets, accents...)

Nous vous invitons à compléter le tableau de l'onglet "Id\_CRP\_SF" selon la même organisation chaque année, afin qu'un même numéro d'identification soit toujours attribué à la même activité

Raison sociale : EHPAD Les Fontanettes  
 FINESS ET : 730010352

Capacité installée dont (à préciser) :

HP	15	dont UHR		dont PASA	HT	1	AJ
----	----	----------	--	-----------	----	---	----

Éléments entrant dans le calcul du forfait global dépendance (à préciser) :

Forfait global de l'exercice 2023		Forfait global de l'exercice 2024	
Nombre de points GIR	Valeur point GIR départementale	Nombre de points GIR	Valeur point GIR départementale
593	16	860	16
	7.93		8.23

Éléments entrant dans le calcul du forfait global soins (à préciser) :

Au 30 juin de l'exercice 2023		Au 30 juin de l'exercice 2024	
GMP	PMP	GMP	GMPS
693.00	259.00		



Annexe 5A: Tableau de présentation tarifaire d'un établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes, d'une petite unité de vie ou d'un accueil de jour

Présentation des charges

N° de compte	Intitulé	Hébergement		Dépendance		Soins		Total	
		Réel 2023 (ou anticipé 2023)	Prévu 2024	Réel 2023 (ou anticipé 2023)	Prévu 2024	Réel 2023 (ou anticipé 2023)	Prévu 2024	Réel 2023 (ou anticipé 2023)	Prévu 2024
M22	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS sauf 602, 603, 606								
60	ACHATS STOCKS: AUTRES APPROVISIONNEMENTS sauf 6021, 60222 et 60226								
602	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical	70%	70%	30%	30%			0,00 €	0,00 €
6021								0,00 €	0,00 €
60222	Produits d'entretien (1)							0,00 €	0,00 €
60226	Fournitures hôtelières sauf 602261 "Couches, alèses et produits absorbants" (1)							0,00 €	0,00 €
602261	Couches, alèses et produits absorbants							0,00 €	0,00 €
603	VARIATION DES STOCKS sauf 60321 et 60322							0,00 €	0,00 €
60321	Variation des stocks des produits pharmaceutiques et à usage médical							0,00 €	0,00 €
60322	Fournitures consommables (sauf 603226) (1)							0,00 €	0,00 €
603226	Fournitures hôtelières sauf 6032261 "Couches, alèses et produits absorbants" (1)							0,00 €	0,00 €
6032261	Couches, alèses et produits absorbants							0,00 €	0,00 €
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES sauf 60622, 60626 et 6066	37,017,66 €	51,700,00 €					0,00 €	0,00 €
60622	Produits d'entretien (1)	77,17%	70,00%	22,83%	30,00%			37,017,66 €	51,700,00 €
60626	Fournitures hôtelières sauf 606261 "Couches, alèses et produits absorbants" (1)	6,346,79 €	4,800,00 €	1,576,38 €	2,100,00 €				
606261	Couches, alèses et produits absorbants	100,00%	70%	0,00%	30%			3,224,87 €	7,000,00 €
6066	Fournitures médicales								
709	Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement								
713	Variation des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)								
								6,406,00 €	10,000,00 €
								0,00 €	0,00 €

	Hébergement		Dépendance		Soins		Total	
	Réel 2023 (ou antécipe 2023)	Prévu 2024	Réel 2023 (ou antécipe 2023)	Prévu 2024	Réel 2023 (ou antécipe 2023)	Prévu 2024	Réel 2023 (ou antécipe 2023)	Prévu 2024
<b>Intitulé</b>								
SERVICES EXTERIEURS saut 6111, 6121, 61357, 61551, 61562 et 61681	100.058,76 €	123.580,00 €	4.310,00 €		14.885,51 €	10.140,00 €	114.945,27 €	118.000,00 €
Prescriptions à caractère médical					11.397,84 €	10.500,00 €	11.397,84 €	10.500,00 €
Epidémiologie					8.665,97 €	7.000,00 €	8.665,97 €	7.000,00 €
Location matériel médical					210,00 €	1.500,00 €	210,00 €	1.500,00 €
Entretien et réparation du matériel médical					443,10 €	500,00 €	443,10 €	500,00 €
Maintenance du matériel médical					2.109,46 €	3.729,86 €	2.109,46 €	3.729,86 €
Fourniture d'assistance médicale, maternité, accident du travail	1.694,63 €	2.280,00 €	1.341,30 €	2.160,14 €	5.135,39 €	6.170,00 €	10.063,10 €	20.000,00 €
AUTRES SERVICES EXTERIEURS saut 621, 62113, 6223, 62421 et 628	7.854,12 €	3.800,00 €	1.289,96 €	625,00 €	918,02 €	15.575,00 €	10.063,10 €	20.000,00 €
PERSONNEL EXTERIEUR A L'ETABLISSEMENT saut 62113	59.093,12 €	61.737,00 €	21.540,94 €	13.384,00 €	53.033,17 €	57.287,00 €	133.667,23 €	112.408,00 €
Personnel extérieur à l'établissement, personnel médical et paramédical					42.645,23 €	21.000,00 €	42.645,23 €	21.000,00 €
Intervenant médical							0,00 €	0,00 €
(Transports d'usagers) Accueil de jour								
(Autres services extérieurs) Divers saut 6281, 6283 et 6288	121.351,38 €	131.400,00 €					121.351,38 €	131.400,00 €
	70%	70%						
Blanchissage à l'extérieur (1)	68,32%	70,00%	31,68%	30,00%				
	12.841,15 €	17.500,00 €	6.000,00 €	7.500,00 €			18.941,15 €	25.000,00 €
	70%	70%	30%	30%				
Nettoyage à l'extérieur (1)								
Autres	14.186,52 €	6.500,00 €					14.186,52 €	6.500,00 €
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS (administration des impôts)								
Dont personnel affecté aux fonctions de blanchissage, de nettoyage et au service des repas (1)	70%	70%	30%	30%				
Dont aides-soignants, aides médico-pédagogiques et accompagnants éducatifs et sociaux (1)								
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS (autres organismes)	2.719,10 €	3.130,00 €	3.037,79 €	4.521,72 €	6.551,22 €	9.978,28 €	12.308,11 €	17.630,00 €
Dont personnel affecté aux fonctions de blanchissage, de nettoyage et au service des repas (1)	70%	70%	30%	30%				
Dont aides-soignants, aides médico-pédagogiques et accompagnants éducatifs et sociaux (1)								
AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES (administration des impôts)								
AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES (autres organismes)	356,58 €	500,00 €					356,58 €	500,00 €

- 61
- 6111
- 61121
- 61357
- 61551
- 61552
- 61681
- 62
- 621
- 62113
- 6223
- 62421
- 628
- 6281
- 6283
- 6286
- 631
- 633
- 635
- 637

Accusé de réception en préfecture  
073-267303428-20240328-D35-DE  
Date de réception préfecture : 03/04/2024

	Hébergement		Dépendance		Soins		Total	
	Réel 2023 (ou antécipe 2023)	Prévu 2024	Réel 2023 (ou antécipe 2023)	Prévu 2024	Réel 2023 (ou antécipe 2023)	Prévu 2024	Réel 2023 (ou antécipe 2023)	Prévu 2024
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>								
<i>Dont personnel affecté aux fonctions de blanchissage de pelouses et au service des repas (1) / Cellules E101 et G104 devraient être complés (exception à expliquer dans rapport budgétaire et financier) - Partie Soins substituable uniquement en cas de surcoûts liés à la crise sanitaire</i>	142,737,30 €	174,833,00 €	208,638,30 €	239,412,13 €	435,205,92 €	511,416,87 €	786,361,52 €	925,662,00 €
	73%	70%	30%	30%	70%	70%	0,00 €	0,00 €
<i>Dont aides soignants - aides médico-psychologiques et accompagnants éducatifs et sociaux (1) / Cellules G104 et F104 devraient être remplés (exception à expliquer dans rapport budgétaire et financier)</i>								
	2,880,67 €	6,180,00 €					0,00 €	0,00 €
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>								
<b>CHARGES FINANCIÈRES sauf 6611</b>								
Intérêts des emprunts et dettes							2,880,67 €	6,180,00 €
							0,00 €	0,00 €
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>								
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	3,585,41 €	700,00 €	692,49 €	300,00 €	3,423,85 €	700,00 €	7,701,75 €	1,700,00 €
Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	9,473,29 €	3,380,00 €			1,767,82 €	11,160,00 €	11,261,11 €	14,540,00 €
Dotations aux provisions des charges d'exploitation							0,00 €	0,00 €
Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles							0,00 €	0,00 €
Dotations aux dépréciations des actifs circulants							0,00 €	0,00 €
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges financières							0,00 €	0,00 €
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges exceptionnelles							0,00 €	0,00 €
<i>Dont dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR</i>							0,00 €	0,00 €
<i>Dont dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations</i>							0,00 €	0,00 €
Report en fonds dédiés (ESSMS pilvès)							0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>524,737,18 €</b>	<b>592,120,00 €</b>	<b>250,342,85 €</b>	<b>281,312,99 €</b>	<b>587,678,91 €</b>	<b>670,487,01 €</b>	<b>1,362,759,04 €</b>	<b>1,543,920,00 €</b>
<b>EXCEDENT PREVISIONNEL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,30 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL</b>	<b>524,737,18 €</b>	<b>592,120,00 €</b>	<b>250,342,85 €</b>	<b>281,312,99 €</b>	<b>587,678,91 €</b>	<b>670,487,01 €</b>	<b>1,362,759,04 €</b>	<b>1,543,920,00 €</b>

(1) Répartition indicative et répartition appliquée par le gestionnaire (charges communes)

64

65

66

6611

67

6811

6812

6815

6816

6817

686

687

68741

68742

689



Présentation des produits

N° de compte	Intitulé	Hibercrément		Dépendance		Soins		Total	
		Réel 2023 (ou antécipe 2023)	Prévu 2024	Réel 2023 (ou antécipe 2023)	Prévu 2024	Réel 2023 (ou antécipe 2023)	Prévu 2024	Réel 2023 (ou antécipe 2023)	Prévu 2024
	<b>PRODUITS DE LA TARIFICATION</b>								
M22	Produits à la charge de l'Etat	431.793,15 €	431.190,00 €	150.362,16 €	158.700,00 €	389.459,93 €	348.500,00 €	971.635,24 €	518.390,00 €
732	Produits des EIRPAD - Secteur des personnes âgées	431.793,15 €	431.190,00 €	150.362,16 €	158.700,00 €	389.459,93 €	348.500,00 €	971.635,24 €	518.390,00 €
735	Dont produits à la charge de l'assurance maladie (sauf 7351125)	19.496,93 €	19.400,00 €	21.320,19 €	20.900,00 €	389.459,93 €	348.500,00 €	430.287,04 €	388.800,00 €
7351	Dont part forfait journalier relatif aux frais de transport en accueil de jour							0,00 €	0,00 €
7351125	Dont produits à la charge du département (sauf 7352121, 7352122 et 7352282)							0,00 €	0,00 €
7352	Dont part issue de résultat de l'équation tarifaire dépendance (C/7352282)							0,00 €	0,00 €
7352121	Dont part issue des financements complémentaires "dépendance" (C/7352121)							0,00 €	0,00 €
7352122	Autres tarifs journaliers (part affectée à la dépendance)							0,00 €	0,00 €
7352282	Dont part affectée à la charge de l'usager (sauf 73532)							0,00 €	0,00 €
7353	Dont produits à la charge d'autres financeurs	403.871,22 €	406.790,00 €	38.236,50 €	32.300,00 €	8.435,00 €	0,00 €	403.871,22 €	406.790,00 €
73532	Dont produits à la charge d'autres financeurs	8.435,00 €	5.000,00 €					8.435,00 €	5.000,00 €
7358	Produits à la charge d'autres financeurs	31.961,54 €	158.530,00 €	54.709,76 €	56.041,27 €	139.915,80 €	145.328,73 €	232.986,92 €	358.980,00 €
736	<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>								
70	Production stockée							0,00 €	0,00 €
71	Production immobilisée							0,00 €	0,00 €
72	Subventions d'exploitation et participations	34.000,00 €	158.530,00 €					34.000,00 €	158.530,00 €
74	Autres produits de gestion courante	1.369,72 €		51.716,08 €	56.041,27 €			188.287,04 €	201.370,00 €
75	Variation des stocks (en restes)							0,00 €	0,00 €
603	Rabais, remises et ristournes	2.591,82 €		2.993,70 €		4.734,36 €		10.318,88 €	0,00 €
609/1929	Remboursements sur rémunérations du personnel							0,00 €	0,00 €
641/929/53	Remboursements sur charges de sécurité sociale, prévoyance et autres charges sociales							0,00 €	0,00 €
6459/69/79	Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité							0,00 €	0,00 €
6489	Intérêts des emprunts et dettes - en recettes - (hors établissements publics)							0,00 €	0,00 €
6611	<b>PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES</b>								
76	Produits financiers	9.641,30 €	2.400,00 €	2.518,99 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12.160,29 €	2.400,00 €
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1.307,30 €		2.518,99 €				3.826,29 €	0,00 €
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la échéance quadriennale (établissements publics)							0,00 €	0,00 €
775	Produits de cessions d'éléments d'actif							0,00 €	0,00 €
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	8.334,00 €	2.400,00 €					8.334,00 €	2.400,00 €
778	Autres produits exceptionnels							0,00 €	0,00 €
7811	Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles							0,00 €	0,00 €
7815	Reprises sur provisions d'exploitation							0,00 €	0,00 €
7816	Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles							0,00 €	0,00 €
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants							0,00 €	0,00 €
786	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)							0,00 €	0,00 €
787	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits exceptionnels)							0,00 €	0,00 €
78741	Dont reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement							0,00 €	0,00 €
78742	Dont reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations							0,00 €	0,00 €
789	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (ESSMS privés)							0,00 €	0,00 €
79	Transferts de charges							0,00 €	0,00 €
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>479.395,99 €</b>	<b>592.120,00 €</b>	<b>207.610,93 €</b>	<b>214.741,27 €</b>	<b>529.375,53 €</b>	<b>493.828,73 €</b>	<b>1.216.312,45 €</b>	<b>1.300.690,00 €</b>
	<b>DEFICIT PREVISIONNEL</b>	<b>45.341,19 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>42.732,02 €</b>	<b>06.371,72 €</b>	<b>58.303,38 €</b>	<b>178.658,28 €</b>	<b>146.376,59 €</b>	<b>243.230,00 €</b>
	<b>TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL</b>	<b>524.737,18 €</b>	<b>592.120,00 €</b>	<b>250.342,95 €</b>	<b>281.312,99 €</b>	<b>587.678,91 €</b>	<b>670.487,01 €</b>	<b>1.362.759,04 €</b>	<b>1.543.920,00 €</b>
	Résultats antérieurs repris dans le cadre de la justification (déficit)							0,00 €	0,00 €
	Résultats antérieurs repris dans le cadre de la justification (excédent)							0,00 €	0,00 €

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DES DOCUMENTS ANNEXES PREVUS A L'ARTICLE R. 314-223 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE  
ET DES FAMILLES**

Exercice :

2024

N° FINISS (entité juridique) :

730009107

Organisme gestionnaire :

CIAS Grand Lac

**Etablissements et services relevant du périmètre de l'EPRD :**

Etablissements et services	Adresses	N° FINISS Etablissement	Catégorie
EHPAD Les Fontanettes	210 Route d'Aix 73310 Chindrieux	730010352	EHPAD-AJA



## Identification des activités sans numéro FINESS

### Liste des activités sans FINESS Etablissement relevant du périmètre de l'EPRD

Identifiant (*)	Dénomination du CRP sans n° FINESS	Adresse	N° FINESS ET de rattachement	Catégorie



(\*) Veuillez saisir un identifiant de votre choix comprenant 6 caractères (sans caractères spéciaux, tirets, accents...)  
Nous vous invitons à compléter le tableau de l'onglet "Id\_CR\_SF" selon le même ordonnancement chaque année, afin qu'un même numéro d'identification soit toujours attribué à la même activité.

Raison sociale : EHPAD Les Fontanettes  
 FINES ET : 730010352

Annexe 6A : Tableau prévisionnel des effectifs rémunérés - Répartition des charges relatives au personnel salarié dans les EHPAD, PUV et AJ (y compris personnel de remplacement)

PERSONNEL (une ligne par emploi, le cas échéant subdivisée en une ligne "emploi permanent" et une ligne "emploi temporaire")	Emploi permanent (P) / temporaire (T)	Nombre d'ETP inscrits à l'EPRD 2023 (*)	EPRD 2024			Soins en ETP	Rémunérations brutes et charges sociales et fiscales 2023 (*)	Rémunérations brutes + charges sociales et fiscales	EPRD 2024			Nombre d'ETP travaillés prévus
			Nombre d'ETP	Hébergement en ETP	Dépendance en ETP				Imputation à la section "Hébergement"	Imputation à la section "Dépendance"	Imputation à la section "Soins"	
<b>DIRECTION - ADMINISTRATION</b>												
Directeur	P	0,00	100%			0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00
Médecin directeur	T											
Médecin directeur	T											
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	P											
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	T											
Agent administratif et personnel de bureau	P											
Agent administratif et personnel de bureau	T											
Autre personnel de direction ou d'administration	P											
Autre personnel de direction ou d'administration	T											
<b>CUISINE - SERVICES GENERAUX - Diététicien</b>												
Ouvrier professionnel	P	0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00
Ouvrier professionnel	T											
Agent de service général	P	0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00
Agent de service général	T											
Diététicien	P	0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00
Diététicien	T											
Autre personnel de cuisine - services généraux	P											
Autre personnel de cuisine - services généraux	T											
<b>ANIMATION - SERVICE SOCIAL</b>												
Animateur social	P	0,50	0,50			0,50	0,00 €	25,981,64 €	25,981,64 €		0,00 €	0,50
Animateur social	T											
Autre personnel d'animation - service social	P											
Autre personnel d'animation - service social	T											
<b>ASH - agents de service affectés aux fonctions de blanchissage, nettoyage et service des repas</b>												
	P	4,70	2,94			2,94	200,516,82 €	216,034,50 €	152,581,36 €	63,453,14 €	0,00 €	4,20
	T											
	P	3,20	2,24			2,24	137,921,61 €	164,310,86 €	116,051,67 €	48,259,19 €	0,00 €	2,70
	T											
	P	1,50	0,70			0,70	62,595,21 €	51,723,64 €	36,529,69 €	15,193,95 €	0,00 €	1,50
	T											
	P	1,50	0,70			0,70	62,595,21 €	51,723,64 €	36,529,69 €	15,193,95 €	0,00 €	1,50
	T											
<b>AIDES SOIGNANTS, AIDES MEDICO-PEDAGOGIQUES ET ACCOMPAGNANTS EDUCATIFS ET SOCIAUX</b>												
	P	10,70	11,10			11,10	518,306,35 €	619,302,54 €	438,196,83 €	181,105,71 €	438,196,83 €	11,10
	T											
	P	9,20	9,60			9,60	452,478,73 €	528,502,41 €	374,003,63 €	154,498,79 €	374,003,63 €	9,60
	T											
	P	1,50	1,50			1,50	65,827,62 €	90,800,13 €	26,606,92 €	26,606,92 €	64,193,20 €	1,50
	T											
	P	9,20	9,60			9,60	452,478,73 €	528,502,41 €	374,003,63 €	154,498,79 €	374,003,63 €	9,60
	T											
	P	1,50	1,50			1,50	65,827,62 €	90,800,13 €	26,606,92 €	26,606,92 €	64,193,20 €	1,50
	T											
	P											
	T											
	P											
	T											
	P											
	T											
	P											
	T											

Données complémentaires

PSYCHOLOGUES																									
	P	0.00	0.00	100%	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		
	T	0.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		
	P	1.60	1.60		0.00	1.60	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		
<b>INFIRMIERS</b>																									
Infirmier coordonnateur	P	1.60	1.60	100%	0.00	95.752,95	98.284,43	98.284,43	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.60	
Infirmier coordonnateur	T	0.00	0.00		0.00	95.752,95	98.284,43	98.284,43	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.60	
Infirmier diplômé d'Etat	P	1.00	1.00		0.00	51.913,95	50.488,00	50.488,00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00	
Infirmier psychiatrique	T	0.60	0.60		0.60	43.839,00	47.796,43	47.796,43																0.60	
Infirmier psychiatrique	P																								
Infirmier psychiatrique	T																								
Autre personnel infirmier	P																								
Autre personnel infirmier	T																								
<b>AUTRES AUXILIAIRES MEDICAUX</b>																									
Masseur-kinésithérapeute	P	0.00	0.00	100%	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
Masseur-kinésithérapeute	T	0.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
Ergothérapeute	P																								
Ergothérapeute	T																								
Pédicure-Podologue	P																								
Pédicure-Podologue	T																								
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	P																								
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	T																								
Intervenant en activités physiques adaptées	P																								
Intervenant en activités physiques adaptées	T																								
Autre personnel paramédical	P																								
Autre personnel paramédical	T																								
<b>PHARMACIENS - PREPARATEURS EN PHARMACIE</b>																									
	P	0.00	0.00	100%	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
	T	0.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
	P																								
Pharmacien	T																								
Pharmacien	P																								
Préparateur en pharmacie	P																								
Préparateur en pharmacie	T																								
<b>MEDECIN</b>																									
Médecin coordonnateur	P	0.04	0.04	100%	0.04	4.313,88	5.018,89	5.018,89	0.04	0.04	4.313,88	5.018,89	5.018,89	0.04	0.04	4.313,88	5.018,89	5.018,89	0.04	0.04	4.313,88	5.018,89	5.018,89	0.04	
Médecin coordonnateur	T	0.04	0.04		0.04	4.313,88	5.018,89	5.018,89	0.04	0.04	4.313,88	5.018,89	5.018,89	0.04	0.04	4.313,88	5.018,89	5.018,89	0.04	0.04	4.313,88	5.018,89	5.018,89	0.04	
Médecin généraliste	P	0.00	0.00		0.00				0.00	0.00				0.00	0.00				0.00	0.00				0.00	
Médecin généraliste	T	0.04	0.04		0.04				0.04	0.04				0.04	0.04				0.04	0.04				0.04	
Médecin généraliste	P																								
Médecin généraliste	T																								
Gériatre	P																								
Gériatre	T																								
Psychiatre	P																								
Psychiatre	T																								
Autre médecin	P																								
Autre médecin	T																								
<b>TOTAL Personnel salarié</b>		<b>17,04</b>	<b>17,44</b>	<b>3,44</b>	<b>4,59</b>	<b>818,890,00</b> €	<b>964,622,00</b> €	<b>178,563,00</b> €	<b>244,558,85</b> €	<b>541,500,15</b> €	<b>17,44</b>	<b>17,44</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(\*) Nombre d'EIP et charges inscrits au tableau prévisionnel des emplois rémunérés annexé au cadre EPRD de l'année N+1



Répartition des charges relatives au personnel extérieur à l'établissement (hors experts juridiques et comptables et commissaire aux comptes)

PERSONNEL (une ligne par emploi)	Emploi permanent (P) / temporaire (T)	Nombre d'ETP inscrits à l'EPRD 2023 (*)	EPRD 2024				Soins en ETP	Charges relatives au personnel extérieur à l'établissement N-1 2023 (*)	Charges relatives au personnel extérieur à l'établissement	EPRD 2024				
			Nombre d'ETP	Hébergement en ETP	Dépendance en ETP	IMPUTATION à la section "Hébergement"				IMPUTATION à la section "Dépendance"	IMPUTATION à la section "Soins"			
<b>DIRECTION - ADMINISTRATION</b>														
Directeur	P	0.50	0.50	100%		0.00	40,471.00 €	41,182.00 €	41,182.00 €			0.00 €		
Directeur	T	0.50	0.50	0.50			40,471.00 €	41,182.00 €	41,182.00 €					
Médecin directeur	T													
Médecin directeur	T													
Directeur adjoint, attaché de direction, économie	P													
Directeur adjoint, attaché de direction, économie	T													
Agent administratif et personnel de bureau	P													
Agent administratif et personnel de bureau	T													
Autre personnel de direction ou d'administration	P													
Autre personnel de direction ou d'administration	T													
<b>CUISINE - SERVICES GENERAUX - Diététicien</b>														
Ouvrier professionnel	P	0.10	0.10	100%	0.10	0.00	13,470.00 €	13,582.00 €	13,582.00 €			0.00 €		
Ouvrier professionnel	T													
Agent de service général	P													
Agent de service général	T													
Diététicien	P													
Diététicien	T													
Autre personnel de cuisine - services généraux	P	0.10	0.10	0.10			13,470.00 €	13,582.00 €	13,582.00 €					
Autre personnel de cuisine - services généraux	T													
<b>ANIMATION - SERVICE SOCIAL</b>														
Animateur social	P	1.00	0.50	100%	0.50	0.00	31,031.00 €	6,973.00 €	6,973.00 €			0.00 €		
Animateur social	T													
Autre personnel d'animation - service social	P	0.50	0.50	0.50			9,672.00 €	6,973.00 €	6,973.00 €					
Autre personnel d'animation - service social	T	0.50	0.50				21,356.00 €							
ASH - agents de service affectés aux fonctions de blanchissage, nettoyage et service des repas	P	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00 €	0.00 €	0.00 €			0.00 €		
ASH - agents de service affectés aux fonctions de blanchissage, nettoyage et service des repas	T													
<b>AIDES SOIGNANTS, AIDES MEDICO-PEDAGOGIQUES ET ACCOMPAGNANTS EDUCATIFS ET SOCIAUX</b>														
Aide-soignant non assistant de soins en gérontologie	P	0.30	0.30			0.09	0.00 €	44,614.00 €	13,384.00 €			13,384.00 €		31,230.00 €
Aide-soignant non assistant de soins en gérontologie	T	0.30	0.30	0.09		0.09	14,614.00 €	14,614.00 €	4,384.00 €			4,384.00 €		10,230.00 €
Aide-soignant assistant de soins en gérontologie	P							30,000.00 €	9,000.00 €			9,000.00 €		21,000.00 €
Aide-soignant assistant de soins en gérontologie	T													
A.M.P.	P													
A.M.P.	T													
A.E.S.	P													
A.E.S.	T													
Autre personnel	P													
Autre personnel	T													
<b>PSYCHOLOGUES</b>														
Psychologue	P	0.00	0.00	100%	0.00	0.00	0.00 €	0.00 €	0.00 €			0.00 €		0.00 €
Psychologue	T													
<b>INFIRMIERS</b>														
Infirmier coordonnateur	P	0.70	0.70			100%	0.00 €	42,227.00 €	42,227.00 €			42,227.00 €		0.00 €
Infirmier coordonnateur	T													
Infirmier diplômé d'Etat	P	0.70	0.70					42,227.00 €	42,227.00 €			42,227.00 €		0.00 €
Infirmier diplômé d'Etat	T													
Infirmier psychiatrique	P													
Infirmier psychiatrique	T													
Autre personnel infirmier	P													
Autre personnel infirmier	T													



<b>Raison sociale :</b>	EHPAD Les Fontanettes
<b>FINESS ET :</b>	730010352

**Charges de l'employeur sur rémunérations au titre de l'année N (Personnel figurant au tableau des effectifs)**

Comptes / intitulés (*)	Assiette	Taux	Montant
<b>63 Impôts, taxes et versements assimilés</b>			0.00 €
631 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)			0.00 €
6311 Taxe sur les salaires	0.00 €	0.00%	
Taux normal			
1er taux majoré			
2ème taux majoré			
3ème taux majoré			
6312 Taxe d'apprentissage			
6318 Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations			
<b>633 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)</b>			0.00 €
6331 Versement transport			
6332 Allocation logement			
6333 Participation des employeurs à la formation professionnelle continue			
6338 Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations			
<b>645 Charges de sécurité sociale et de prévoyance</b>			0.00 €
6451 Personnel non médical	0.00 €	0.00%	0.00 €
64511 Cotisations à TURSSAF	0.00 €	0.00%	0.00 €
Sur totalité des salaires			
Sur salaires plafonnés (tranche A)			
URSSAF prévoyance			
64512 Cotisations aux mutuelles			
64513 Cotisations aux caisses de retraite			
64514 Cotisations à l'ASSEDIC			
64515 Cotisations à la CNRACL (établissements publics)			
64518 Cotisations aux autres organismes sociaux (à préciser)			
6452 Personnel médical	0.00 €	0.00%	0.00 €
64521 Cotisations à TURSSAF	0.00 €	0.00%	0.00 €
Sur totalité des salaires			
Sur salaires plafonnés (tranche A)			
URSSAF prévoyance			
64522 Cotisations aux mutuelles			
64523 Cotisations aux caisses de retraite			
64524 Cotisations à l'ASSEDIC			
64525 Cotisations à la CNRACL (établissements publics)			
64528 Cotisations aux autres organismes sociaux (à préciser)			
6459 Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance			
<b>647 Autres charges sociales</b>			0.00 €
6471 Prestations versées pour le compte du FNAL			
6472 Fonds de solidarité			
6473 Allocations de chômage			
6474 Fonds d'insertion des personnes handicapées			
6475 Médecine du travail			
6478 Divers			
64781 Cartes de transport			
64783 Comité d'hygiène et de sécurité			
64784 Œuvres sociales			
Dont fonctionnement			
64786 Autres (à préciser)			
64789 Remboursements sur autres charges sociales			
<b>Allègements sur charges sociales et fiscales</b>			0.00 €

(\*) A compléter si nécessaire

**Acte à classer**

D35

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

**Identifiant FAST :** ASCL\_2\_2024-04-03T11-46-56.00 ( MI252049090 )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-267303428-20240328-D35-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

**Objet de l'acte :** Budget annexe de l'EHPAD Les Fontanettes - Vote de l'Etat Prévisionnel des recettes et des Dépenses 2024

**Date de décision :** 28/03/2024



**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires  
7.1.2. Budget primitif  
7.1.2.2. Délibération approuvant le vote du budget primitif

**Identifiant unique de l'acte antérieur :**

**Acte :** 26 **Multicanal :** Non  
DELIB\_Budget\_Annexe\_FONTANET...

**Pièces jointes :**

26-1 DELIB\_2024 Rapport budgétaire\_EHPAD Les Fontanettes.PDF **Type PJ :** 21\_RP - Rapport de présentation

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

26-2 DELIB\_Fontanettes\_Ann... 211casf\_eprd\_complet\_2... **Type PJ :** 21\_RP - Rapport de présentation

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

26-3 DELIB\_Fontanettes\_Ann... 219casf\_annexes\_activit... **Type PJ :** 21\_RP - Rapport de présentation

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

26-4 DELIB\_Fontanettes\_Ann... 5c\_r.314- 223casf\_annexes\_financ... **Type PJ :** 21\_RP - Rapport de présentation

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

26-5 DELIB\_Fontanettes\_Ann... 224casf\_tper\_2024.PDF **Type PJ :** 21\_RP - Rapport de présentation

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Page de garde CA 28032024.PDF **Type PJ :** 99\_DE - Délibération

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Classer

Annuler

Préparé

Date 03/04/24 à 11:46

Par BORRELY DUBINI Muriel

Transmis

Date 03/04/24 à 11:46

Par BORRELY DUBINI Muriel

Accusé de réception

Date 03/04/24 à 11:54